PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

(COMPTES ANNUELS, SITUATIONS TRIMESTRIELLES, TABLEAUX D'ACTIVITÉ ET DE RÉSULTATS, CHIFFRES D'AFFAIRES, INVENTAIRES DE PORTEFEUILLE)

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

AFIBEL S.A.

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 080 000 €.
Siège social : 129, rue Colbert, 59493 Villeneuve d'Ascq.
314 360 041 R.C.S. Roubaix-Tourcoing.

A. — Comptes semestriels consolidés.

I. — Bilan consolidé au 30 juin 2005.

(En milliers d'euros.)

Actif	Au 30/06/05 normes IFRS	Au 31/12/04 normes IFRS
Ecarts d'acquisition	0	0
Immobilisations incorporelles	13	17
Immobilisations corporelles	6 156	6 058
Autres actifs financiers	581	244
Actifs d'impôts différés	0	0
Autres actifs non courants		
Total de l'actif non courant	6 751	6 318
Stocks	10 553	11 316
Clients et comptes rattachés	18 384	19 105
Autres créances	22 183	22 272
Trésorerie	10 739	6 664
Charges constatées d'avance	3 740	3 737
Total de l'actif courant	65 600	63 094
Actifs détenus en vue d'être cédés	0	0
Total de l'actif	72 350	69 412

Passif	Au 30/06/05 normes IFRS	Au 31/12/04 normes IFRS
Capital	3 080	3 080
Réserves consolidées	12 204	23 430
Résultat de l'exercice	3 261	8 024
Capitaux propres (Part du groupe)	18 545	34 534
Provision non courantes	143	137
Impôts différés passifs	89	105
Passifs non courants	233	242
Provisions d'exploitation	1 212	1 012
Emprunts et dettes financières	96	102
Fournisseurs et comptes rattachés	15 759	17 657
Dettes fiscales et sociales	5 039	5 922
Autres dettes	31 467	9 944
Passifs courants	53 573	34 636
Passifs détenus en vue d'être cédés	0	0
Total capitaux propres et passif	72 350	69 412

II. — Compte de résultat consolidé.

(En milliers d'euros)	30/06/05		30/06/04		31/12/04	
Rubriques du compte de résultat	Normes IFRS du 01/01/05 au 30/06/05		Normes IFRS du 01/01/04 au 30/06/04		Normes IFRS du 01/01/04 au 31/12/04	
	Valeur	% chiffre d'affaires hors taxes	Valeur	% chiffre d'affaires hors taxes	Valeur	% chiffres d'affaires hors taxes
Chiffre d'affaires	82 909	100,0	80 667	100,0	164 002	100,0
Autres produits de l'activité	1 849	2,2	1 482	1,8	2 938	1,8
Achats de marchandises et de matières premières	– 27 688	– 33,4	– 27 850	– 34,5	– 59 136	– 36,1
Variation des stocks	– 720	– 0,9	– 516	– 0,6	2 037	1,2
Charges externes	– 41 315	– 49,8	– 37 860	– 46,9	– 79 364	– 48,4
Charges de personnel	– 8 652	– 10,4	– 8 065	– 10,0	– 16 277	– 9,9
Impôts et taxes et versements assimilés	– 715	– 0,9	– 547	– 0,7	– 1 111	– 0,7
Dotations, reprises sur provisions risques et actif circulant	– 375	– 0,5	– 680	– 0,8	– 60	– 0,0
Autres produits et charges d'exploitation	– 143	– 0,2	– 79	– 0,1	– 644	– 0,4
Résultat opérationnel avant amortissements	5 151	6,2	6 552	8,1	12 384	7,6
Amortissements hors goodwill	– 502	– 0,6	– 481	– 0,6	– 988	– 0,6
Résultat opérationnel	4 649	5,6	6 071	7,5	11 396	6,9
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	576	0,7	356	0,4	699	0,4
Autres produits et charges financières	– 104	– 0,1	37	0,0	319	0,2
EBT	5 122	6,2	6 464	8,0	12 414	7,6
Charge d'impôt	– 1 861	– 2,2	– 2 350	– 2,9	– 4 390	– 2,7
Résultat net total et part du groupe	3 261	3,9	4 114	5,1	8 024	4,9
Résultat net par action en euros	2,12		2,67		5,21	

III. — **Tableau des flux de trésorerie consolidé.**

	Normes IFRS du 01/01 au 30/06/2005	Normes IFRS du 01/01 au 31/12/2004
A. Opérations d'exploitation :		
Résultat net part du groupe	3 261	8 024
Quote-part résultat des sociétés mises en équivalence	0	0
Amortissements	502	988
Provisions	207	– 692
Variation des impôts différés	– 16	285
Plus-values de cession nettes	263	– 8
Capacité d'autofinancement	3 953	8 597
Variation du besoin en fonds de roulement	1 063	– 28 919
Flux de trésorerie d'exploitation	5 016	– 20 322
B. Opérations d'investissements :		
Acquisitions d'éléments d'actifs incorporels et corporels	– 606	– 1 025
Prix de cessions d'actifs immobilisés	9	60
Acquisitions d'actifs financiers	0	0
Prix de cession d'actifs financiers	0	91
Variation des autres immobilisations financières	– 338	29
Flux de tresorerie d'investissement	– 935	– 845
C. Opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires (hors groupe)	0	0
Remboursement de dettes financières	0	0
Augmentation de dettes financières	0	0
Flux de trésorerie de financement	0	0
Variation de trésorerie	4 081	– 21 167
Trésorerie au début de l'exercice	6 562	27 729
Variation de l'exercice	4 081	– 21 167
Trésorerie à la fin de l'exercice	10 643	6 562

(a) Explications sur la variation apparente du BFR et de la trésorerie en 2004.

Au 31 décembre 2003 un placement rémunéré de 20 000 000 € auprès du groupe KarstadQuelle via sa filiale Neckermann CC nv figurait en trésorerie.

Au 31 décembre 2004 un placement rémunéré de 19 000 000 € auprès du groupe KarstadtQuelle via sa filiale Neckermann CC nv figure en autres créances.

IV. — **Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2005.**

(Etablis selon les normes IFRS.)

Note 1. – Faits marquants de la période.

Dividendes. — L'assemblée générale des actionnaires qui s'est réunie le 30 juin 2005 a décidé de verser un montant de dividende de 19 250 000 € (soit 12,50 € par action).

Note 2. – Principes comptables.

2.1. Etablissement des informations financières IFRS 2004 et des comptes consolidés intermédiaires du premier semestre 2005. — Jusqu'au 31 décembre 2004, les comptes consolidés de la société Afibel étaient établis conformément aux règles et principes comptables français, et notamment le Règlement 99-02 du Comité de la réglementation comptable. Du fait de sa cotation à la Bourse de Paris et conformément au règlement CE1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de la société Afibel qui seront publiés au titre de l'exercice 2005 seront établis suivant les normes comptables internationales IAS (International Accounting Standards) / IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standard Board), telles qu'adoptées par l'Union européenne (UE). Les premiers comptes publiés selon les normes IFRS seront ceux de l'exercice 2005 présentés avec un exercice comparatif au titre de l'exercice 2004 établi selon le même référentiel.

Conformément à la recommandation du Committee of European Securities Regulator (CESR) du 30 décembre 2003 et à la recommandation du 10 février 2004 de l'Autorité des marchés financiers (AMF) relative à la communication financière pendant la période de transition et complétée par le communiqué du 27 juin 2005 de l'AMF, les comptes intermédiaires au 30 juin 2005 ont été préparés sur la base :

— des règles de comptabilisation et d'évaluation découlant des normes IFRS telles qu'elles ont été adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2005 ;

— Des règles françaises pour le contenu des notes annexes relatives à ces premiers comptes financiers intermédiaires telles que définies par la recommandation 99R01 du conseil national de la comptabilité, étant précisé que la présentation des états financiers est conforme à la norme IAS 1.

Les informations financières relatives à 2004 et celles du premier semestre 2005 ont été préparées en conformité avec l'ensemble des normes et interprétations IAS/IFRS adoptées par l'Union européenne. Ces normes obligatoires pour la période du 1er janvier au 30 juin 2005, sont appliquées telles qu'elles sont connues à cette date.

Si les normes et interprétations obligatoires pour la publication des comptes annuels au 31 décembre 2005 devaient évoluer, et si une application rétroactive des changements était exigée, il est possible que le bilan d'ouverture ainsi que les résultats IFRS de l'année 2004 et des premiers semestres 2004 et 2005, les bilans au 31 décembre 2004 et au 30 juin 2005 présentés ci-après soient modifiés au cours du deuxième semestre de l'exercice 2005.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros. Ils ont été arrêtés par le directoire du 6 octobre 2005 et présentés au conseil de surveillance du 7 octobre 2005.

2.2. Présentation générale des normes et interprétations appliquées pour l'établissement des informations financières IFRS 2004 et des comptes consolidés intermédiaires du premier semestre 2005.

La société Afibel publie pour la première fois des informations chiffrées sous le référentiel IFRS.

2.2.1. Présentation générale des normes appliquées : La préparation des informations financières IFRS 2004 et des états financiers consolidés du premier semestre 2005 repose sur les normes et interprétations IFRS/IFRIC obligatoires et adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2005 et sur les interprétations telles quelles sont publiées à cette même date.

2.2.2. Description des options comptables liées à la première adoption des normes IAS/IFRS : Les informations financières IFRS 2004 sont établies conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 définissant les règles spécifiques à mettre en œuvre lors de la première application du référentiel IFRS. L'application rétrospective sur le bilan d'ouverture des principes comptables retenus pour l'établissement des comptes selon les normes IAS/IFRS constitue le principe général de retraitement. L'incidence de ces retraitements a été comptabilisée directement en capitaux propres.

Conformément aux possibilités offertes par la norme IFRS1, l'option suivante a été retenue :

— Le groupe a choisi de ne pas utiliser l'option consistant à utiliser la juste valeur comme coût présumé des immobilisations corporelles ou incorporelles.

2.3. Principes et méthodes comptables. — Les principes comptables décrits dans cette section ont été appliqués lors de la préparation des états financiers consolidés de ces premiers comptes intermédiaires, mais également pour la présentation des informations comparatives de ces états financiers au 31 décembre 2004 et du bilan d'ouverture au 1er janvier 2004, date de transition du groupe aux IFRS.

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la convention du coût historique.

2.3.1. Méthodes de consolidation. — La méthode de consolidation utilisée est l'intégration globale :

L'intégration globale : toutes les filiales ou sociétés dans lesquelles la société Afibel exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale. Le contrôle existe lorsque le groupe a le pouvoir de contrôler les politiques financières ou opérationnelles de manière à obtenir les avantages de leurs activités. Le contrôle est présumé exister lorsque le groupe détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote. Les sociétés sont consolidées par intégration globale jusqu'à la date à laquelle le contrôle est transféré à l'extérieur du groupe.

Périmètre aux 30 juin 2005 et 2004, et au 31 décembre 2004.

Sociétés	RCS	Contrôle	Intérêt
Afibel S.A. 129, rue Colbert, 59493 Villeneuve d'ascq	314 360 041 Roubaix/Tourcoing	Mère	Mère
Auber-Tissus S.A. 129 rue Colbert, 59493 Villeneuve d'ascq	542 021 407 Roubaix/Tourcoing	100 %	100 %

2.3.2. Ajustements relatifs à la consolidation :

a. Opérations internes : les créances et les dettes réciproques, les produits et les charges réciproques relatifs à des sociétés consolidées sont éliminés.

b. Impôts différés : Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles d'imposition et les ajustements de consolidation.

S'ils sont débiteurs ils figurent en actif non courant, s'ils sont créditeurs ils figurent en passif non courant.

Les impôts différés actifs sont constatés s'il existe une réelle probabilité de récupération de ces impôts sur les exercices futurs.

Les impôts différés ne sont pas actualisés.

2 3.3. Reconnaissance des revenus :

a. Ventes de biens et de services : les revenus provenant des ventes de biens et services sont comptabilisés lors du transfert de propriété, c'est-à-dire lors de l'envoi des colis pour l'activité VPC, nets de rabais, remises et ristournes.

2.3.4. Actifs immobilisés :

a. Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels.

b. Immobilisations corporelles : les terrains, immeubles et équipements sont comptabilisés à leur coût minoré des amortissements et des pertes de valeur cumulés.

Lorsque les composants d'un actif corporel ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre.

Les coûts de réparations ou de maintenance sont comptabilisés en résultat dans l'exercice où ils sont encourus.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculée selon la méthode linéaire appliquée à la durée d'utilité estimée.

Construction	20 ans
Matériel industriel	5 ans
Autres immobilisations	6 à 10 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Dans la poste constructions figure « Le gros œuvre » des entrepôts et de l'immeuble administratif que possède Afibel sur le site du grand-ruage à Villeneuve d'Ascq (Nord).

Les agencements, installations et matériels de ces immeubles figurent en autres immobilisations.

c. Dépréciation des actifs : le groupe détermine régulièrement, conformément à la norme IAS36, s'il existe des indices de pertes de valeur des actifs. S'il existe un quelconque indice, un test de perte de valeur est effectué afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

d. Contrats de location :

— Contrat de location simple : Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve substantiellement les risques et avantages économiques relatifs à la propriété sont classés en contrats de location simple. Les paiements effectués au titre de ces contrats (net des remises ou ristournes reçues du bailleur) sont comptabilisés en charges de l'exercice de manière linéaire au cours de la période du contrat.

e. Autres actifs financiers : Figurent principalement dans ce poste les dépôts et cautionnements à leur valeur historique.

2.3.5. Actifs courants :

a. Stocks et en cours : Les stocks sont évalués au PMP ou plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts comprennent les coûts des matières premières ainsi que les coûts directs et indirects de main d'oeuvre et les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité minoré des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

b. Clients et autres actifs d'exploitation courants : Les provisions pour créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte. Les provisions sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

c. Les autres créances comprennent principalement des créances avec le groupe Quelle et sont évaluées à leur valeur nette de réalisation.

d. Charges constatées d'avance : Ce poste est constitué essentiellement de frais commerciaux : cadeaux destinés aux clientes et coût des catalogues.

Sont portés à l'actif :

— Les cadeaux détenus par Afibel et attribués à des opérations commerciales futures planifiées dont ils assurent la promotion commerciale ;

— Les catalogues en cours de fabrication ou fabriqués et non expédiés destinés à être adressés aux clients ultérieurement à la clôture dans le cadre de la planification des envois ;

— Le prorata du coût des catalogues vivants à la clôture, pour lesquels une part significative du chiffre d'affaires sera réalisée après la clôture conformément à l'interprétation sectorielle IAS/IFRS retenue par le groupe KartsadtQuelle. Le calcul est fait en appliquant au coût total dudit catalogue le prorata obtenu en divisant le chiffre d'affaires total du catalogue par la partie restant à réaliser après la date de clôture.

e. Actifs de trésorerie et équivalents : Les actifs de trésorerie sont composées essentiellement de placements de trésorerie rémunérés à un taux fixé et des disponibilités et caisses.

Le groupe n'utilise aucun instrument financier de couverture de taux ou de devises.

2.3.6. Provisions courantes : Pour le groupe Afibel on trouve dans ce poste la provision créée au titre des indemnités de fin de carrière.

La provision portée en passif non courant est la différence entre l'engagement calculé à la date de clôture et le fond constitué au titre des IFC par le groupe (les deux sociétés du groupe ont souscrit dans le passé un contrat d'assurance IFC).

Le fonds est géré par une compagnie d'assurance et le calcul de l'engagement est effectué par un cabinet d'actuaire.

La méthode de calcul de l'engagement est la suivante : méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite avec salaire de fin de carrière :

Cette évaluation tient compte

— de la convention collective ;

— du statut, de l'age, de l'ancienneté pour les différentes catégories de personnel ;

— du taux de rotation par catégorie ;

— des salaires et appointements majorés d'un taux de charges sociales ;

— d'un taux de revalorisation des salaires ;

— d'un taux d'actualisation de 5 % ;

— de l'espérance de vie déterminée par référence aux tables de survie.

Le calcul de l'engagement est fait pour la clôture annuelle de chaque exercice.

Il est estimé pour les clôtures semestrielles.

2.3.7. Provisions courantes : Il s'agit de provisions constituées pour des risques liés directement à l'exploitation.

Le détail figure dans la note 11 de l'annexe.

Note 3. – Comparabilité des états financiers.

Les bilans au 1er janvier 2004 et au 31 décembre 2004 ont été retraités en normes IFRS.

Les comptes de résultats au 30 juin 2004 et au 31 décembre 2004 ont été retraités en normes IFRS.

Le tableau de trésorerie de l'exercice 2004 a été retraité en normes IFRS.

Le détail des retraitements et le passage des normes françaises aux normes IFRS pour ces états financiers figure en annexe de ce document.

Note 4. – Immobilisation.

4.1. Variation des immobilisations incorporelles :

Valeurs Brutes	Ouverture	Acquisitions & transferts	Cessions	Clôture
Logiciels	107	20		127
Total valeurs brutes	107	20	0	127

Amortissements	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Logiciels	90	24		114
Total amortissements	90	24		114
Immobilisations incorporelles nettes	17			13

4.2. Variation des immobilisations corporelles :

Valeurs Brutes	Ouverture	Acquisitions & transferts	Cessions	Clôture
Terrains	449			449
Constructions	4 022	115		4 136
Matériel industriel	77	0		77
Autres immobilisations corporelles	5 864	585	– 91	6 358
Avances et acomptes	115	– 115		0
Total valeurs brutes	10 526	585	– 91	11 020

Amortissements	Ouverture	Dotations & apports	Reprises	Clôture
Terrains	0	0	0	0
Constructions	761	109		870
Materiel industriel	65	3		67
Autres immobilisations corporelles	3 643	366	– 82	3 927
Total amortissements	4 469	478	– 82	4 864
Immobilisations corporelles nettes	6 058			6 156

4.3. Variation des autres actifs financiers :

Valeurs Brutes	Ouverture	Acquisitions & transferts	Cessions	Clôture
Titres de participation et créances rattachées	82			82
Prêts	2		– 2	0
Autres immobilisations financières	160	339	0	499
Total valeurs brutes	244	0	338	581
Dépréciation	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Titres de participation & créances rattachées	0			0
Prêts	0			0
Autres immobilisations financières	0			0
Total dépréciation	0	0	0	0
Immobilisations financières nettes	244			581

— Titres non consolidés : SAS Senior communication (Tele Senior) capital de 1 556 926 €, RCS Roubaix /Tourcoing B 435 999 118.

Siège social : 10/12, allée Iakanal, 59650 Villeneuve d'Ascq.
Valeur des titres au bilan 65 566 €.

Note 5. – Stocks et en-cours.

	30/06/05	31/12/04	Variation
Matières premières	305	355	– 50
En-cours	27	14	13
Marchandises	12 114	12 799	– 685
Stocks bruts	12 447	13 168	– 721
Matières premières	– 19	– 33	14
En-cours	0	0	0

	30/06/05	31/12/04	Variation
Marchandises	– 1 875	– 1 819	– 56
Dépréciation	– 1 894	– 1 852	– 42
Matières premières	286	322	– 35
En-cours	27	14	13
Marchandises	10 239	10 980	– 741
Stocks nets	10 553	11 316	– 763

Note 6. – Clients et comptes rattachés.

	30/06/05	31/12/04	Variation
Clients contre-remboursement	787	612	174
Clients débiteurs divers	2 244	1 519	725
Clients chèques à encaisser	17 707	18 861	– 1 154
Annulation retours et encours de traitement	– 1 859	– 1 520	– 340
Provision clients douteux	– 495	– 368	– 126
Total clients et comptes rattachés	18 384	19 105	– 721

Note 7. – Autres créances.

	30/06/05	31/12/04	Variation
Autres créances	22 183	22 272	– 89

Afibel est filiale du groupe de distribution allemand KarstadtQuelle et fait partie du périmètre de consolidation de ce dernier. Depuis septembre 2003 Afibel place, auprès de la société belge Neckermann CC nv filiale du groupe KarstadtQuelle, des excédents de trésorerie qui sont rémunérés par Neckermann CC nv et garantis par la société Quelle AG selon une convention de trésorerie datée du 16 septembre 2003.

Le montant de ces placements représente 19 091 milliers euros au 30 juin 2005 et 19 002 milliers euros au 31 décembre 2004.

Note 8. – Trésorerie et équivalents de trésorerie.

	30/06/05	31/12/04	Variation
Disponibilités	6 798	1 015	5 783
Valeurs mobilières de placement	3 941	5 649	– 1 708
Total clients et comptes rattachés	10 739	6 664	4 075

La valeur de marché au 30 juin 2005 des 3 941 milliers d'euros de valeurs mobilières de placement figurant au bilan représente 4 167 milliers d'euros.

Les intérêts à recevoir sur ces placements figurent pour 227 milliers d'euros en disponibilité.

Note 9. – Comptes de régularisation actif.

	30/06/05	31/12/04	Variation
Documents commerciaux	2 292	2 318	– 26
Cadeaux	1 279	1 196	83
Divers	169	222	– 53
Total	3 740	3 737	4

Note 10. – Capitaux propres.

10.1. Variation du capital :

	Afibel
Capital au 31 décembre 2004	3 080
Augmentation/(Diminution)	0
Capital au 30 juin 2005	3 080

15 400 000 actions à valeur nominale de 2 €.

10.2. Variation des réserves consolidées avec impact IFRS :

	Afibel	Auber-Tissus	Groupe
Réserves consolidées au 31 décembre 2003	11 640	2 092	13 732
Résultat consolidé 2003 normes françaises	8 502	314	8 816
Ajustements IFRS au 01 janvier 2004	804	0	804
Divers	78	0	78
Dividendes versés hors groupe	0	0	0
Réserves consolidées au 31 décembre 2004	21 025	2 406	23 431
Résultat consolidé 2004 normes IFRS	7 631	393	8 024
Dividendes versés hors groupe	– 19 250	0	– 19 250
Réserves consolidées au 30 juin 2005	9 405	2 799	12 204

Décision de distribution des 19 250 000 € lors de l'assemblée générale du 30 juin 2005 et paiement début juillet 2005

10.3. Capitaux propres IFRS :

	Afibel	Auber-Tissus	Groupe
Capital	3 080	0	3 080
Réserves consolidées IFRS	9 405	2 799	12 204
Résultats consolidés IFRS exercice	3 171	89	3 261
Capitaux propres au 31 décembre 2004	15 656	2 888	18 545

Note 11. – Provisions courantes et non courantes.

11.1. Provisions non courantes :

	30/06/05	31/12/04	Variation
Provisions pour IFC	143	137	7
Provisions pour risques et charges	143	137	7

IFC : Indemnités de Fin de Carrière

11.2. Provisions courantes :

	30/06/05	31/12/04	Variation
Provision pour risque	24	47	– 23
Provisions d'exploitation	1 187	965	223
Provisions pour risques et charges	1 212	1 012	200

11.3. Tableau de mouvement des provisions courantes :

Tableau de mouvement des provisions	31/12/04	Dotations	Reprises	30/06/05
1) Provision pour risques divers	47	0	23	24
2) Coût de traitement des retours	112	0	12	99
3) Cadeaux et lots à expédier	765	981	765	981
4) Provision risque clients CRT	88	20	0	108
Provisions risques & charges	1 012	1 001	801	1 212

Commentaires postes principaux et précisions :

2) Coût de traitement sur les retours qui seront constatés après la clôture sur des ventes antérieures à la clôture

3) Coût des cadeaux dus aux clientes suite à leur commande et non expédiés (prix de revient du cadeau expédié)

Pour les provisions 1 à 4 l'échéance est à moins d'un an.

Note 12. – Dettes financières.

	30/06/05	31/12/04	Variation
Comptes courants bancaires	96	102	– 6
Dépôts et cautionnements reçus			
Total dettes financières	96	102	– 6

Découvert technique

Note 13. – Dettes fiscales et sociales et autres dettes.

	30/06/05	31/12/04	Variation
Dettes sociales dont participation	3 725	4 544	– 819
Dettes fiscales	1 314	1 346	– 32
Impôt société	0	32	– 32
Dettes fiscales & sociales	5 039	5 922	– 883
Clients créditeurs	5 305	5 048	256
Clients lettres chèques	2 385	2 229	156
Clients différés	4 059	2 288	1 770
Divers	19 719	378	19 341
Autres dettes	31 467	9 944	21 524

Le fonds de participation est géré par Intersem filiale du groupe CIC.
Dans le poste divers des autres dettes figure un montant de 19 250 000 euros de dividendes à payer (paiement début juillet.)

Note 14. – Créances et dettes représentées par des effets de commerce.

	30/06/05	31/12/04	Variation
Créances	0	0	0
Dettes	2 608	5 537	– 2 929
Effets à payer Fournisseurs	2 608	5 537	– 2 929

Note 15. – Echéances.

Les créances et dettes figurant au bilan actif courant et passif courant sont à moins d'un an.

Note 16. – Détails des charges à payer incluses dans les postes suivants.

	30/06/05	31/12/04	Variation
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	5 526	4 404	1 122
Dettes fiscales et sociales	3 308	3 846	– 538
Autres dettes	331	194	136

Note 17. – Chiffre d'affaires.

	30/06/05	30/06/04	31/12/04
France (chiffre d'affaires facturé)	76 563	74 695	150 461
Autres (chiffre d'affaires facturé)	6 629	6 057	12 878
Retraitement retours et encours	– 283	– 85	663
Total	82 909	80 667	164 002

Le montant de perte de chiffre d'affaires sur les retours post clôture estimés est déduit du chiffres d'affaire. Le montant des articles correspondant est ajouté au stocks.
La partie facturée du chiffre d'affaires qui est encours de traitement logistique est estimée et retirée du chiffre d'affaires. Le montant des articles correspondant est ajouté au stocks.

Note 18. – Autres produits d'exploitation.

Ce poste comprend notamment des prestations de location d'adresses, d'asile colis et de participations des clientes aux envois de cadeaux publicitaires

Note 19. – Personnel.

	30/06/05	30/06/04	31/12/04
Salaires et traitements	5 457	5 216	10 678
Charges Sociales	2 702	2 331	4 588
Participation Légale des Salariés	493	517	1 010
Total	8 652	8 065	16 277

Sortie, en application de la loi, en octobre 2005 d'un accord dit « de Robien » offensif conclu en 1998.
Ne sont pas compris dans les frais de personnel figurant dans le compte de résultat :
— les coûts des intérimaires qui figurent dans les autres charges externes (209 milliers d'euros au 30 juin 2005).

Effectif moyen	30/06/05	30/06/04	31/12/04
Cadres	36	31	35
Agents de maîtrise	58	51	54
Employés	465	467	461
Total CDI et CDD et intérimaires	559	548	550

— Les effectifs sont exprimés en équivalent temps plein ;
— Les effectifs comprennent les personnels sous contrat à durée indéterminée (CDI), sous contrat à durée déterminée (CDD) ainsi que les intérimaires.

Note 20. – Dotations et reprises des provisions et amortissements.

(Charge) – produit	30/06/05	30/06/04	31/12/04
Dotations aux provisions sur actif circulant	– 2 020	– 1 490	– 2 000
Reprises de provisions sur actif circulant	1 852	1 247	1 247
Dotations aux provisions pour risques et charges	– 1 000	– 1 589	– 777
Reprises de provisions pour risques et charges	801	1 167	1 342
Divers	0	1	1
Total Provisions courantes	– 368	– 663	– 187
Indemnités de fin de carrière	– 7	– 18	127
Dotation et reprises sur provisions	– 375	– 680	– 60

(Charge) – produit	30/06/05	30/06/04	31/12/04
Dotations aux amortissements	– 502	– 481	– 988

Note 21. – Produits de trésorerie et autres produits et charges financières.

	30/06/05	30/06/04	31/06/04
Intérêts, et autres produits	485	267	427
Produits nets sur cession de VMP	91	89	272
Produits de trésorerie	576	356	699
Différences positives de change	15	49	373
Différences négatives de change et divers	– 118	– 12	– 54
Autres produits et charges financières	– 104	37	319
Résultat financier net	473	393	1 018

Note 22. – Charge d'impôt.

(Charge) – produit	30/06/05	30/06/04	31/06/04
Impôt société	– 1 877	– 2 105	– 4 106
Impôt différé	16	– 244	– 285
Total	– 1 861	– 2 350	– 4 390

Le calcul de l'impôt société au 30 juin 2005 est basé sur une estimation du taux dIS au 31 décembre 2005.

Note 23. – Impôts différés.

	30/06/05 Actif / (passif)	31/12/04 Actif / (passif)	(charge) / produit résultat
Total	– 89	– 105	16

(*) les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles d'imposition de l'impôt société

Note 24. – Engagements hors bilan.

Néant.

Note 25. – Résultat net par action.

	30/06/05	30/06/04	31/12/04
Résultat net consolidé	3 261	4 114	8 024
Nombre d'actions	1 540 000	1 540 000	1 540 000
Résultat net par action en euros	2,12	2,67	5,21

Note 26. – Opérations avec le groupe.

Le détail, pour les postes de bilan et de compte de résultat concernés, des opérations avec les sociétés du groupe KarstadtQuelle.

	30/06/05
Bilan :	
Céances sur le groupe	19 091
Dettes vis à vis du groupe	19 312
Compte de résultat :	
Autres achats et charges externes	248
Produits financiers sur placement	210

L'assemblée générale des actionnaires du 30 juin 2005 a voté un dividende de 19 250 000 euros soit 12,50 euros par action.

Ce montant a été payé début juillet en utilisant la créance que la société Afibel avait sur le groupe.

Informations sur la transition aux normes IFRS.

Passage des normes Françaises aux normes IFRS et impact sur les bilans au 01 Janvier 2004 et 31 décembre 2004 :

Chiffres (en milliers d'euros)		1er janvier 2004			31 décembre 2004		
		Normes françaises	Ecarts	Normes IFRS	Normes françaises	Ecarts	Normes IFRS
Bilan actif							
Ecarts d'acquisition		0	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles		45	0	45	17	0	17
Immobilisations corporelles		6 056	0	6 056	6 058	0	6 058
Autres actifs financiers		273	0	273	244	0	244
Actifs d'impôts différés	a	600	– 420	180	503	– 503	– 0
Autres actifs non courants							
Total de l'actif non courant		6 975	– 420	6 554	6 821	– 503	6 318
Stocks	b	9 072	812	9 884	10 806	510	11 316
Clients et comptes rattachés	c	21 408	– 2 313	19 094	20 625	– 1 520	19 105
Autres créances	d	2 104	377	2 481	22 027	246	22 272
Trésorerie		27 729	0	27 729	6 664	0	6 664
Charges constatées d'avance	e	1 693	1 465	3 158	1 847	1 889	3 737
Total de l'actif courant		62 006	340	62 346	61 968	1 126	63 094
Actifs détenus en vue d'être cédés		0	0	0	0	0	0
Total de l'actif		68 981	– 80	68 901	68 788	623	69 412

Chiffres (en milliers d'euros)		1er janvier 2004			31 décembre 2004		
		Normes françaises	Ecarts	Normes IFRS	Normes françaises	Ecarts	Normes IFRS
Bilan passif							
Capital		3 080	0	3 080	3 080	0	3 080
Réserves consolidées		13 732	804	14 536	22 626	804	23 430
Résultat de l'exercice		8 816	0	8 816	7 666	358	8 024
Capitaux Propres (part du groupe)		25 627	804	26 431	33 371	1 163	34 534
Provision non courantes		264	0	264	137	0	137
Impôts différés passifs	a	0	0	0	0	105	105
Passifs non courants		264	0	264	137	105	242
Provisions d'exploitation	f	2 461	– 884	1 576	1 656	– 644	1 012
Emprunts et dettes financières		0	0	0	102	0	102
Fournisseurs et comptes rattachés		22 316	0	22 316	17 657	0	17 657
Dettes fiscales et sociales		8 191	0	8 191	5 922	0	5 922
Autres dettes		10 122	0	10 122	9 944	0	9 944
Passifs courants		43 090	– 884	42 205	35 280	– 644	34 636
Passifs détenus en vue d'être cédés		0		0	0		0
Total capitaux propres et passif		68 981	– 80	68 901	68 788	623	69 412

Passage des normes françaises aux normes IFRS et impact sur les comptes de résultat au 30 juin 2004 et au 31 décembre 2004 :

Chiffres (en milliers d'euros)		30 juin 2004			31 décembre 2004		
		Normes françaises	Ecarts	Normes IFRS	Normes Françaises	Ecarts	Normes IFRS
Chiffre d'affaires	a	80 752	– 85	80 667	163 339	663	164 002
Autres produits de l'activité		1 482	0	1 482	2 938	0	2 938
Achats de marchandises et de MP		– 27 850	0	– 27 850	– 59 136	0	– 59 136
Variation des stocks	b	– 537	21	– 516	2 339	– 302	2 037
Charges externes	c	– 38 421	561	– 37 860	– 79 789	425	– 79 364
Charges de personnel		– 8 065	0	– 8 065	– 16 277	0	– 16 277
Impôts et taxes et versements assimilés		– 547	0	– 547	– 1 111	0	– 1 111
Provisions risques et actif circulant	d	– 817	137	– 680	180	– 240	– 60
Autres produits et charges d'exploitation		– 79	0	– 79	– 644	0	– 644
Résultat opérationnel avant amortissements		5 920	633	6 552	11 838	546	12 384

Chiffres (en milliers d'euros)		30 juin 2004			31 décembre 2004		
		Normes françaises	Ecarts	Normes IFRS	Normes Françaises	Ecarts	Normes IFRS
Amortissements hors goodwill		– 481	0	– 481	– 988	0	– 988
Résultat opérationnel		5 438	633	6 071	10 850	546	11 396
Produits de trésorerie		356	0	356	699	0	699
Autres produits et charges financières		37	0	37	319	0	319
EBT (Résultat avant impôt)		5 831	633	6 464	11 869	546	12 414
Charge d'impôt	e	– 2 132	– 217	– 2 350	– 4 203	– 187	– 4 390
Résultat net total et part du groupe		3 699	415	4 114	7 666	358	8 024
Résultat net par action en Euros		2,40		2,67	4,98		5,21

Passage des normes françaises aux normes IFRS :

— Commentaires sur la transition entre les deux référentiels : Les principaux reclassements et ajustements viennent des divergences citées ci-après :

1. Reclassement de la provisions pour pertes de marge et traitement des retours : En normes françaises Afibel pratique une provision constatant une perte de marge sur les retours à venir, augmentée de leur coût de traitement logistique. Cette provision est inscrite au passif du bilan dans le poste provisions pour risques et charges.

Le traitement en normes IFRS demande une ventilation dans le compte de résultat et le bilan des éléments constitutifs de la provision.

Impact résultat : produit – (charge)	a : Chiffre d'affaires	b : Variation des stocks	c : Charges externes	d : Provisions Risques	e : Impôts Différés	Net
Au 30 juin 2004	– 296	114		183	0	0
Au 31 décembre 2004	106	– 59		– 47	0	0

Impact bilan : débit – (crédit)	b : Stocks	c : Clients	d : TVA	f : Provisions	a : Impôts différés
Au 1er janvier 2004	393	– 1 206	195	618	0
Au 31 décembre 2004	334	– 1 078	174	570	0

2. Ajustement sur les encours logistiques : A la fin d'une période comptable il existe un encours de traitement logistique correspondant aux articles facturés non encore traités, ramassage et emballage, et expédiés. En norme française afin de comptabiliser les charges liées à leur facturation une provision d'exploitation, intitulée provision pour traitement et expédition des commandes, est constituée au passif du bilan.

En IFRS la vente est considérée comme non réalisée pour ces produits en application de la règle du « transfert de l'essentiel des risques et avantages » au client. Le chiffre d'affaires concerné est valorisé ainsi que le prix de revient de ces articles. L'ajustement pratiqué consiste à diminuer les ventes et le coût d'achat des marchandises mais aussi d'annuler la provision pour traitement des commandes.

Impact résultat : produit – (charge)	a : Chiffre d'affaires	b : Variation des stocks	c : Charges externes	d : Provisions Risques	e : Impôts Différés	Net
Au 30 juin 2004	211	– 92		– 46	– 25	48
Au 31 décembre 2004	557	– 247		– 193	– 40	77

Impact bilan : débit – (crédit)	b : Stocks	c : Clients	d : TVA	f : Provisions	a : Impôts différés	Net
Au 1er janvier 2004	402	– 1 108	182	267	88	– 169
Au 31 décembre 2004		155	– 441	72	74	48

3. Ajustement sur la comptabilisation des charges de catalogues : Les frais de catalogues en norme française sont une charge de l'exercice s'ils ont été expédiés aux clients ou s'ils sont fabriqués et livrés au routeur qui assurera leur expédition future aux clients. Les coûts de catalogues en cours de fabrication sont activés à la clôture.

En normes IFRS afin « rattacher les charges des catalogues aux produits qu'ils génèrent », on retraite à l'actif une partie des catalogues chargés en normes françaises. Ainsi les catalogues fabriqués mais non expédiés aux clients qui sont une charge en norme française sont activés en IFRS car ils n'ont généré aucune vente. De même, des catalogues récemment expédiés et ayant une espérance de chiffre d'affaires importante en proportion de leur réalisation totale, sont activés en IFRS de la façon suivante : on porte à l'actif le pourcentage du coût total du catalogue égal au rapport de son chiffre d'affaires restant à réaliser sur le chiffre d'affaires total attendu dudit catalogue.

Impact résultat : produit – (charge)	c : Charges externes	e : Impôts différés	Net
Au 30 juin 2004	561	– 193	368
Au 31 décembre 2004	425	– 146	279

Impact bilan : débit – (crédit)	e : catalogues	a : Impôts différés	
Au 1er janvier 2004	1 465	– 503	962
Au 31 décembre 2004	2 025	– 695	

4. Autres ajustements : Des ajustements non significatifs en valeur ont été pratiqués sur les comptes :

— Stocks :

– prise en compte dans la valeur des stocks des escomptes ;

– prise en compte dans la valeur des stocks des frais de réception et de mise en stock.

B. — Rapport semestriel sur les comptes consolidés au 30 juin 2005.

Activité.

Afibel réalise un chiffre d'affaires hors taxes consolidé de 82 909 milliers d'euros lors du premier semestre 2005. Malgré la stagnation de la vente à distance en Europe, Afibel poursuit sa dynamique de croissance avec une progression de 2,8 %.

En France, dans un marché morose, les ventes d'Afibel enregistrent une progression de 2,4 %. Portée par la croissance réalisée en Angleterre, l'activité à l'international progresse globalement de 23 %. Cette performance est due à un effort de prospection important sur le marché anglais.

Résultats.

L'EBT, résultat avant impôts, se monte à 5 122 milliers d'euros soit une rentabilité de 6,2 % contre 8,0 % en 2004.

Les points suivants ont contribué à alourdir les charges :

— la sortie en octobre 2004 d'un accord de Robien « offensif » conclu en octobre 1998 qui augmente le poids des charges sociales du personnel sur ce premier semestre ;

— les investissements commerciaux en catalogues et prospection pour soutenir l'activité et enrichir le fichier en France et à l'étranger.

Le résultat net consolidé est de 3 261 milliers soit une rentabilité nette de 3,9 %.

Perspectives et activité du second semestre.

L'activité du deuxième semestre devrait être en hausse sur le second semestre 2004. Le groupe devrait alors afficher un EBT de l'ordre de 6 % qui serait en ligne avec les niveaux historiques de rentabilité d'Afibel.

Les conditions climatiques très douces que l'on connaît en France, en septembre et début octobre ne favorisent pas les ventes d'articles textile des catalogues automne / hiver.

Points particuliers.

Lors de l'assemblée générale du 30 juin 2005 il a été décidé le versement d'un dividende de 19 250 000 € (soit 12,50 €) par action.

Le paiement a eu lieu le 4 juillet 2005. La créance de 19 millions détenue par Afibel sur le groupe a été utilisée en totalité pour procéder au règlement.

C. — Attestation des commissaires aux comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard, d'une part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne tels que décrits dans les notes annexes et, d'autre part, des règles de présentation et d'information applicables aux comptes intermédiaires, telles que définies dans le règlement général de l'AMF.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1 de l'annexe qui expose :

— les options retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés, qui n'incluent pas toutes les informations de l'annexe exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et permettant de donner, au regard de ce référentiel, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation ;

— les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Paris et Strasbourg, le 17 octobre 2005.
Les commissaires aux comptes :

JEAN-LUC POUZET ; Ernst & Young Audit :
PHILIPPE RAHMS.

99252

AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT

Établissement public - Dotation : 400 millions d'euros.
Siège social : 5, rue Roland-Barthes, 75598 Paris cedex 12.
775 665 599 R.C.S. Paris.

Situation au 30 septembre 2005.

(En milliers d'euros.)

Actif	Montant
Caisse, banque centrale, C.C.P.	86
Effets publics et valeurs assimilées	652 693
Créances sur les établissements de crédit	3 930 173
A vue	319 424
A terme	3 610 749
Opérations avec la clientèle	9 472 761
Autres concours à la clientèle	9 472 761
Obligations et autres titres à revenu fixe	393 538
Participations et autres titres détenus à long terme	42 473
Parts dans les entreprises liées	96 796
Immobilisations incorporelles	14 042
Immobilisations corporelles	112 183
Autres actifs	4 188
Comptes de régularisation	351 679
Total	15 070 612

Passif	Montant
Banque centrale, C.C.P.	864
Dettes envers les établissements de crédit	202 382
A vue	56 587
A terme	145 795
Opérations avec la clientèle	4 802
Autres dettes à vue	4 802
Dettes représentées par un titre	6 421 776
Emprunts obligataires	6 421 776
Autres passifs	3 330 610
Emprunts auprès du Trésor	668 204
Fonds publics affectés	1 870 941
Autres passifs	791 465
Comptes de régularisation	386 983
Provisions pour risques et charges	1 024 122
Dettes subordonnées	1 973 528
Fonds pour risques bancaires généraux	460 000
Capitaux propres hors FRBG	1 265 545
Dotation	400 000
Réserves	642 457
Subventions	223 088
Total	15 070 612

Hors bilan	Montant
Engagements donnés :	
Engagements de financement	3 312 680
En faveur d'établissements de crédit	1 524 597
En faveur de la clientèle	1 788 083
Engagements de garantie	169 720
D'ordre d'établissements de crédit	135 132
D'ordre de la clientèle	34 588
Engagements sur titres	14 608
Autres engagements donnés sur titres	14 608
Total engagements donnés	3 497 008
Engagements reçus :	
Engagements de garantie	144 207
Reçus d'établissements de crédit	144 207
Engagements sur titres	0
Autres engagements reçus sur titres	0
Autres engagements	4 997 216
Garanties reçues de l'Etat français	4 997 216
Total engagements reçus	5 141 423

99601

ALCATEL

Société anonyme au capital de 2 610 910 922 €.
Siège social : 54, rue La Boétie, 75008 Paris.
542 019 096 R.C.S. Paris.

Chiffre d'affaires (*) consolidé du troisième trimestre 2005.

Les revenus consolidés du troisième trimestre s'élèvent à 3 289 millions d'euros, soit une progression de 8,8 % par rapport au troisième trimestre 2004 (9,4 % à taux de change euro/dollar constant).

En terme de répartition géographique, 40 % des ventes sont réalisées en Europe de l'Ouest, 15 % en Amérique du Nord, 15 % en Asie et 30 % dans le reste du Monde.

Analyse par segment :

Revenus (en millions d'euros)	Troisième trimestre 2005	Troisième trimestre 2004	Deuxième trimestre 2005
Communications fixes	1 282	1 203	1 224
Communications mobiles	1 092	893	958
Communications privées	928	957	981
Autres et éliminations	– 13	– 29	– 18
Total	3 289	3 024	3 145

(*) Ou revenus selon les termes IFRS.

Note : Toutes les données historiques sont retraitées des activités fibre optique, téléphones portables et alimentation électrique.

Chiffre d'affaires de la société-mère (hors taxes).

(En millions d'euros.)

	2005	2004
Premier trimestre	148	144
Deuxième trimestre	196	197